



51 Elizabeth II
A.D. 2003
Canada

Journals of the Senate

Journaux du Sénat

2nd Session, 37th Parliament

2^e session, 37^e législature

N^o 32

Wednesday, February 5, 2003

Le mercredi 5 février 2003

1:30 p.m.

13 h 30

The Honourable DANIEL HAYS, Speaker

L'honorable DANIEL HAYS, Président

The Members convened were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Bacon
Banks
Beaudoin
Biron
Bryden
Callbeck
Carstairs
Chalifoux
Chaput
Christensen
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
De Bané
Di Nino
Doody
Eyton
Fairbairn
Ferretti Barth
Finnerty
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey
Gauthier

Gill
Graham
Gustafson
Hays
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kelleher
Kenny
Kinsella
Kirby
Kolber
Kroft
LaPierre
LeBreton

Lynch-Staunton
Mahovlich
Meighen
Merchant
Milne
Murray
Nolin
Oliver
Pearson
Pépin
Phalen
Prud'homme
Ringuette
Rivest
Robichaud
Roche

Rompkey
Rossiter
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
Sparrow
Spivak
Stollery
Stratton
Tkachuk
Watt
Wiebe

Les membres présents sont:

Les honorables sénateurs

The Members in attendance to business were:

The Honourable Senators

Adams
Andreychuk
Angus
Atkins
Bacon
Banks
Beaudoin
Biron
Bryden
*Buchanan
Callbeck
Carstairs
Chalifoux
Chaput
Christensen
Comeau
Cook
Cools
Corbin
Cordy
Day
De Bané
Di Nino
Doody
Eyton
Fairbairn
Ferretti Barth
Finnerty
Fitzpatrick
Forrestall
Fraser
Furey

Gauthier
Gill
*Grafstein
Graham
Gustafson
Hays
*Hervieux-Payette
Hubley
Jaffer
Johnson
Joyal
Kelleher
Kenny
Kinsella
Kirby
Kolber

Kroft
LaPierre
LeBreton
Lynch-Staunton
Mahovlich
Meighen
Merchant
Milne
Murray
Nolin
Oliver
Pearson
Pépin
Phalen
Prud'homme
Ringuette

Rivest
Robichaud
Roche
Rompkey
Rossiter
St. Germain
Setlakwe
Sibbeston
*Smith
Sparrow
Spivak
Stollery
Stratton
Tkachuk
Watt
Wiebe

Les membres participant aux travaux sont:

Les honorables sénateurs

PRAYERS**TRIBUTES**

Tribute was paid to the memory of the Right Honourable Ramon John Hnatyshyn, P.C., C.C., C.M.M., C.D., Q.C., former Governor General of Canada, whose death occurred December 18, 2002.

SENATORS' STATEMENTS

Some Honourable Senators made statements.

DAILY ROUTINE OF BUSINESS**INTRODUCTION AND FIRST READING OF GOVERNMENT BILLS**

The Honourable Senator Robichaud, P.C., presented a Bill S-13, An Act to amend the Statistics Act.

The Bill was read the first time.

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Milne, that the Bill be placed on the Orders of the Day for a second reading two days hence.

The question being put on the motion, it was adopted.

TABLING OF REPORTS FROM INTER-PARLIAMENTARY DELEGATIONS

The Honourable Senator Pépin tabled the following:

Report of the Canadian Delegation of the Canada-Europe Parliamentary Association respecting its participation at the Fourth Part of the 2002 Ordinary Session of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, held in Strasbourg, France, from September 23 to 27, 2002.—Sessional Paper No. 2/37-256.

PRESENTATION OF PETITIONS

The Honourable Senator Milne presented petitions:

Of Residents of Canada concerning the Statistics Act (census records).

ORDERS OF THE DAY**OTHER BUSINESS****SENATE PUBLIC BILLS**

Orders No. 1 to 7 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Chalifoux, seconded by the Honourable Senator Taylor, for the second reading of Bill S-9, An Act to honour Louis Riel and the Metis People.

After debate,

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator LeBreton, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

PRIÈRE**HOMMAGES**

Hommage est rendu à la mémoire du très honorable Ramon John Hnatyshyn, C.P., C.C., C.M.M., C.D., C.R., ancien gouverneur général du Canada, décédé le 18 décembre 2002.

DÉCLARATIONS DE SÉNATEURS

Des honorables sénateurs font des déclarations.

AFFAIRES COURANTES**INTRODUCTION ET PREMIÈRE LECTURE DE PROJETS DE LOI ÉMANANT DU GOUVERNEMENT**

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., présente un projet de loi S-13, Loi modifiant la Loi sur la statistique.

Le projet de loi est lu la première fois.

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Milne, que le projet de loi soit inscrit à l'ordre du jour pour une deuxième lecture dans deux jours.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

DÉPÔT DE RAPPORTS DE DÉLÉGATIONS INTERPARLEMENTAIRES

L'honorable sénateur Pépin dépose sur le Bureau ce qui suit:

Rapport de la délégation canadienne de l'Association parlementaire Canada-Europe concernant sa participation à la quatrième partie de la session ordinaire de 2002 de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, tenue à Strasbourg (France) du 23 au 27 septembre 2002.—Document parlementaire n° 2/37-256.

PRÉSENTATION DE PÉTITIONS

L'honorable sénateur Milne présente des pétitions:

De Résidents du Canada au sujet de la Loi sur la statistique (documents de recensement).

ORDRE DU JOUR**AUTRES AFFAIRES****PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DU SÉNAT**

Les articles n^{os} 1 à 7 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Chalifoux, appuyée par l'honorable sénateur Taylor, tendant à la deuxième lecture du projet de loi S-9, Loi visant à honorer Louis Riel et le peuple métis.

Après débat,

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur LeBreton, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

COMMONS PUBLIC BILLS

Order No. 1 was called and postponed until the next sitting.

REPORTS OF COMMITTEES

Consideration of the Eighth Report of the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration (*Senate Supplementary Estimates (B) 2002-03*) presented in the Senate on February 4, 2003.

The Honourable Senator Bacon moved, seconded by the Honourable Senator Kolber, that the Report be adopted.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 2 to 4 were called and postponed until the next sitting.

Consideration of the Sixth Report of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce entitled: *Competition in the Public Interest: Large Bank Mergers in Canada*, tabled in the Senate on December 12, 2002.

After debate,
The Honourable Senator Lynch-Staunton moved, seconded by the Honourable Senator Tkachuk, that further debate on the consideration of the Report be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 6 to 8 were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Milne, seconded by the Honourable Senator Finnerty, for the adoption of the Fourth Report of the Standing Committee on Rules, Procedures and the Rights of Parliament (*depositing committee reports*) presented in the Senate on November 21, 2002.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted on division.

OTHER

Orders No. 4 (motion), 3 (inquiry), 7 (motion), 8, 9 and 2 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion, as modified, of the Honourable Senator Gauthier, seconded by the Honourable Senator Fraser:

That the report entitled *Environmental Scan: Access to Justice in Both Official Languages*, revised on July 25, 2002, and commissioned by the Department of Justice of Canada, be referred to the Standing Senate Committee on Official Languages for study and report;

That the Committee review the issue of clarifying the access and exercise of language rights with respect to the *Divorce Act*, the *Bankruptcy Act*, the *Criminal Code*, the *Contraventions Act* and other appropriate acts as applicable; and

PROJETS DE LOI D'INTÉRÊT PUBLIC DES COMMUNES

L'article n^o 1 est appelé et différé à la prochaine séance.

RAPPORTS DE COMITÉS

Étude du huitième rapport du Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration (*crédits supplémentaires (B) du Sénat pour 2002-2003*), présenté au Sénat le 4 février 2003.

L'honorable sénateur Bacon propose, appuyée par l'honorable sénateur Kolber, que le rapport soit adopté.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 2 à 4 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Étude du sixième rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce intitulé *Concurrence et intérêt public: Les fusions de grandes banques au Canada*, déposé au Sénat le 12 décembre 2002.

Après débat,
L'honorable sénateur Lynch-Staunton propose, appuyé par l'honorable sénateur Tkachuk, que la suite du débat sur l'étude du rapport soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 6 à 8 sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Milne, appuyée par l'honorable sénateur Finnerty, tendant à l'adoption du quatrième rapport du Comité permanent du Règlement, de la procédure et des droits du Parlement (*le dépôt de rapports de comités*), présenté au Sénat le 21 novembre 2002.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

AUTRES

Les articles n^{os} 4 (motion), 3 (interpellation), 7 (motion), 8, 9 et 2 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion, telle que modifiée, de l'honorable sénateur Gauthier, appuyée par l'honorable sénateur Fraser,

Que le rapport intitulé: *État des lieux sur la situation de l'accès à la justice dans les deux langues officielles*, révisé le 25 juillet 2002 et commandé par le ministère de la Justice du Canada, soit déferé au Comité sénatorial permanent des langues officielles pour étude et rapport;

Que le Comité étudie ledit rapport en vue de clarifier l'accès et l'exercice aux droits linguistiques concernant la *Loi sur le divorce*, la *Loi sur la faillite*, le *Code criminel*, la *Loi sur les contraventions* et d'autres lois en conséquence, s'il y a lieu;

That the Committee report no later than May 31, 2003.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Orders No. 73 and 5 (motions) were called and postponed until the next sitting.

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Grafstein, seconded by the Honourable Senator Joyal, P.C.:

That the following resolution, encapsulating the 2002 Berlin OSCE (PA) Resolution, be referred to the Standing Senate Committee on Foreign Affairs for consideration and report before June 30, 2003:

WHEREAS Canada is a founding member State of the Organization for Security and Economic Co-operation in Europe (OSCE) and the 1975 Helsinki Accords;

WHEREAS all the participating member States to the Helsinki Accords affirmed respect for the right of persons belonging to national minorities to equality before the law and the full opportunity for the enjoyment of human rights and fundamental freedoms and further that the participating member States recognized that such respect was an essential factor for the peace, justice and well-being necessary to ensure the development of friendly relations and co-operation between themselves and among all member States;

WHEREAS the OSCE condemned anti-Semitism in the 1990 Copenhagen Concluding Document and undertook to take effective measures to protect individuals from anti-Semitic violence;

WHEREAS the 1996 Lisbon Concluding Document of the OSCE called for improved implementation of all commitments in the human dimension, in particular with respect to human rights and fundamental freedoms and urged participating member States to address the acute problem of anti-Semitism;

WHEREAS the 1999 Charter for European Security committed Canada and other participating members States to counter violations of human rights and fundamental freedoms, including freedom of thought, conscience, religion or belief and manifestations of intolerance, aggressive nationalism, racism, chauvinism, xenophobia and anti-Semitism;

WHEREAS on July 8, 2002, at its Parliamentary Assembly held at the Reichstag in Berlin, Germany, the OSCE passed a unanimous resolution, as appended, condemning the current anti-Semitic violence throughout the OSCE space;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution urged all member States to make public statements recognizing violence against Jews and Jewish cultural properties as anti-Semitic and to issue strong, public declarations condemning the depredations;

Que le Comité fasse rapport au plus tard le 31 mai 2003.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

Les articles n^{os} 73 et 5 (motions) sont appelés et différés à la prochaine séance.

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénateur Grafstein, appuyée par l'honorable sénateur Joyal, C.P.,

Que la résolution suivante, qui renferme la résolution de l'OSCE (PA) mise de l'avant à Berlin en 2002, soit renvoyée au Comité sénatorial permanent des affaires étrangères pour étude et rapport avant le 30 juin 2003:

Attendu :

que le Canada est un pays fondateur de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et de l'accord d'Helsinki de 1975;

que tous les États membres de l'accord d'Helsinki ont affirmé leur respect du droit des individus qui appartiennent à une minorité nationale d'être égaux devant la loi et de bénéficier pleinement des droits humains et des libertés fondamentales et que les États membres reconnaissent que c'est là un élément essentiel de la paix, de la justice et du bien-être nécessaires pour assurer le développement de relations amicales et de la coopération entre les individus et les États membres;

que l'OSCE a condamné l'antisémitisme dans le Document de clôture Copenhague 1990 et a pris les mesures nécessaires pour protéger les individus de la violence antisémite;

que le Document de clôture Lisbonne 1996 de l'OSCE a réclamé la mise en oeuvre améliorée de tous les engagements humanitaires, en particulier ceux concernant les droits de la personne et les libertés fondamentales et a exhorté les États membres à combattre le grave problème de l'antisémitisme;

que dans la Charte de 1999 sur la sécurité européenne, le Canada et d'autres États membres se sont engagés à combattre les violations des droits de la personne et des libertés fondamentales, y compris la liberté de pensée, de conscience, de religion et de croyance, et les manifestations d'intolérance, de nationalisme agressif, de racisme, de chauvinisme, de xénophobie et d'antisémitisme;

que le 8 juillet 2002, lors de son assemblée parlementaire tenue au Reichstag, à Berlin (Allemagne), l'OSCE a adopté à l'unanimité une résolution (ci-jointe) condamnant les actes antisémites commis actuellement sur le territoire de l'OSCE;

que la résolution de Berlin de 2002 a appelé tous les États membres à reconnaître publiquement la violence exercée à l'encontre des juifs et des propriétés culturelles juives comme étant de la violence antisémite, et à dénoncer avec vigueur ces actes de violence;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution called on all participating member States to combat anti-Semitism by ensuring aggressive law enforcement by local and national authorities;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution urged participating members States to bolster the importance of combating anti-Semitism by exploring effective measures to prevent anti-Semitism and by ensuring that laws, regulations, practices and policies conform with relevant OSCE commitments on anti-Semitism;

WHEREAS the 2002 Berlin Resolution also encouraged all delegates to the Parliamentary Assembly to vocally and unconditionally condemn manifestations of anti-Semitic violence in their respective countries;

WHEREAS the alarming rise in anti-Semitic incidents and violence has been documented in Canada, as well as Europe and worldwide.

Appendix

RESOLUTION ON ANTI-SEMITIC VIOLENCE IN THE OSCE REGION Berlin, 6 - 10 July 2002

1. Recalling that the OSCE was among those organizations which publicly achieved international condemnation of anti-Semitism through the crafting of the 1990 Copenhagen Concluding Document;
2. Noting that all participating States, as stated in the Copenhagen Concluding Document, commit to “unequivocally condemn” anti-Semitism and take effective measures to protect individuals from anti-Semitic violence;
3. Remembering the 1996 Lisbon Concluding Document, which highlights the OSCE’s “comprehensive approach” to security, calls for “improvement in the implementation of all commitments in the human dimension, in particular with respect to human rights and fundamental freedoms”, and urges participating States to address “acute problems”, such as anti-Semitism;
4. Reaffirming the 1999 Charter for European Security, committing participating States to “counter such threats to security as violations of human rights and fundamental freedoms, including the freedom of thought, conscience, religion or belief and manifestations of intolerance, aggressive nationalism, racism, chauvinism, xenophobia and anti-Semitism”;
5. Recognizing that the scourge of anti-Semitism is not unique to any one country, and calls for steadfast perseverance by all participating States;

The OSCE Parliamentary Assembly:

6. Unequivocally condemns the alarming escalation of anti-Semitic violence throughout the OSCE region;

que la résolution de Berlin de 2002 a exhorté tous les États membres à combattre l’antisémitisme en demandant aux autorités locales et nationales d’appliquer sévèrement la loi;

que la résolution de Berlin de 2002 a appelé les États membres à réitérer l’importance de la lutte contre l’antisémitisme en explorant des moyens efficaces pour prévenir l’antisémitisme et en s’assurant que les lois, les règlements, les pratiques et les politiques sont conformes aux engagements de l’OSCE à l’égard de l’antisémitisme;

que la résolution de Berlin de 2002 a aussi encouragé les délégués de l’assemblée parlementaire à condamner avec force et sans condition les manifestations de violence antisémite dans leurs pays respectifs;

qu’une augmentation alarmante des incidents et de la violence antisémites a été observée au Canada, en Europe et ailleurs dans le monde.

Annex

RESOLUTION SUR LA VIOLENCE ANTISEMITE DANS L’ESPACE DE L’OSCE Berlin, 6 - 10 juillet 2002

1. Rappelant que l’OSCE, en élaborant le document de Copenhague de 1990, a figuré parmi les organisations qui ont réussi à obtenir de la communauté internationale qu’elle condamne publiquement l’antisémitisme;
2. Notant que tous les États participants, comme indiqué dans le Document de Copenhague, s’engagent à « condamner sans équivoque » l’antisémitisme et à prendre des mesures efficaces pour protéger les personnes de tout acte de violence antisémite;
3. Rappelant le Document de Lisbonne 1996, qui met en lumière « l’approche globale » de la sécurité adoptée par l’OSCE, appelle à « des progrès en matière d’exécution de tous les engagements intéressant la dimension humaine, eu égard en particulier aux droits de l’homme et aux libertés fondamentales », et engage les États participants à s’attaquer aux « problèmes aigus », tels que l’antisémitisme;
4. Réaffirmant la Charte de sécurité européenne adoptée à Istanbul en 1999, qui engage les États participants à « contrer les menaces pour la sécurité que constituent les violations des droits de l’homme et des libertés fondamentales, y compris de la liberté de pensée, de conscience, de religion ou de conviction, et les manifestations d’intolérance, de nationalisme agressif, de racisme, de chauvinisme, de xénophobie et d’antisémitisme »;
5. Reconnaissant que le fléau de l’antisémitisme n’est pas propre à un quelconque pays, et invitant les États participants à faire preuve d’une persévérance inébranlable à cet égard;

L’Assemblée parlementaire de l’OSCE

6. Condamne sans équivoque l’inquiétante recrudescence de la violence antisémite dans tout l’espace de l’OSCE;

7. Voices deep concern over the recent escalation in anti-Semitic violence, as individuals of the Judaic faith and Jewish cultural properties have suffered attacks in many OSCE participating States;
 8. Urges those States which undertake to return confiscated properties to rightful owners, or to provide alternative compensation to such owners, to ensure that their property restitution and compensation programmes are implemented in a non-discriminatory manner and according to the rule of law;
 9. Recognizes the commendable efforts of many post-communist States to redress injustices inflicted by previous regimes based on religious heritage, considering that the interests of justice dictate that more work remains to be done in this regard, particularly with regard to individual and community property restitution compensation;
 10. Recognizes the danger of anti-Semitic violence to European security, especially in light of the trend of increasing violence and attacks regions wide;
 11. Declares that violence against Jews and other manifestations of intolerance will never be justified by international developments or political issues, and that it obstructs democracy, pluralism, and peace;
 12. Urges all States to make public statements recognizing violence against Jews and Jewish cultural properties as anti-Semitic, as well as to issue strong, public declarations condemning the depredations;
 13. Calls upon participating States to ensure aggressive law enforcement by local and national authorities, including thorough investigation of anti-Semitic criminal acts, apprehension of perpetrators, initiation of appropriate criminal prosecutions and judicial proceedings;
 14. Urges participating States to bolster the importance of combating anti-Semitism by holding a follow-up seminar or human dimension meeting that explores effective measures to prevent anti-Semitism, and to ensure that their laws, regulations, practices and policies conform with relevant OSCE commitments on anti-Semitism; and
 15. Encourages all delegates to the Parliamentary Assembly to vocally and unconditionally condemn manifestations of anti-Semitic violence in their respective countries and at all regional and international forums.
7. Se déclare vivement préoccupée par la récente recrudescence d'actes de violence antisémites, des personnes de religion juive et le patrimoine culturel juif ayant fait l'objet d'attaques dans de nombreux États participants de l'OSCE;
 8. Demande instamment aux États qui s'engagent à restituer les biens confisqués à leurs propriétaires légitimes ou à défaut à les indemniser de veiller à ce que leurs programmes de restitution et d'indemnisation soient mis en oeuvre de façon non discriminatoire et conformément aux règles du droit;
 9. Reconnaît les efforts louables déployés par de nombreux États post-communistes pour réparer les injustices commises par les précédents régimes en ce qui concerne le patrimoine religieux, étant entendu qu'il reste dans l'intérêt de la justice beaucoup à faire à cet égard, notamment pour ce qui est de la restitution des biens individuels et collectifs ou de l'indemnisation correspondante;
 10. Consciente du danger que représente la violence antisémite pour la sécurité européenne, compte tenu en particulier de la tendance à une intensification de la violence et des attaques dans toute la région;
 11. Déclare que les événements sur la scène internationale ou les questions politiques ne justifieront jamais la violence à l'égard des juifs ou toute autre manifestation d'intolérance, et que cette violence fait obstacle à la démocratie, au pluralisme et à la paix;
 12. Demande instamment à tous les États de faire des déclarations publiques reconnaissant que la violence à l'égard des juifs et du patrimoine culturel juif constitue un acte d'antisémitisme, et de diffuser des déclarations publiques condamnant fermement les déprédations;
 13. Invite les États participants à faire en sorte que les administrations locales et nationales appliquent la loi avec fermeté, notamment en enquêtant sur les actes criminels antisémites, en appréhendant leurs auteurs, et en engageant les poursuites pénales et les procédures judiciaires appropriées;
 14. Demande instamment aux États participants d'accorder davantage d'importance à la lutte contre l'antisémitisme en organisant un séminaire de suivi ou une réunion sur la dimension humaine en vue d'étudier des mesures efficaces pour prévenir l'antisémitisme, et à faire en sorte que leurs lois, règlements, pratiques et politiques soient conformes aux engagements pertinents pris au titre de l'OSCE face à l'antisémitisme; et
 15. Encourage tous les représentants à l'Assemblée parlementaire à condamner énergiquement et sans réserve les manifestations de violence antisémites dans leurs pays respectifs et au sein de toutes les instances régionales et internationales.

After debate,

The Honourable Senator LaPierre moved, seconded by the Honourable Senator Gill, that further debate on the motion be adjourned until the next sitting.

The question being put on the motion, it was adopted.

Après débat,

L'honorable sénateur LaPierre propose, appuyé par l'honorable sénateur Gill, que la suite du débat sur la motion soit renvoyée à la prochaine séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Orders No. 6 and 4 (inquiries) were called and postponed until the next sitting.

ADJOURNMENT

The Honourable Senator Robichaud, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Rompkey, P.C.:

That the Senate do now adjourn.

The question being put on the motion, it was adopted.

(Accordingly, at 3:23 p.m. the Senate was continued until 1:30 p.m. tomorrow.)

Les articles n^{os} 6 et 4 (interpellations) sont appelés et différés à la prochaine séance.

AJOURNEMENT

L'honorable sénateur Robichaud, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Rompkey, C.P.,

Que le Sénat s'ajourne maintenant.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

(En conséquence, à 15 h 23 le Sénat s'ajourne jusqu'à 13 h 30 demain.)

Changes in Membership of Committees Pursuant to Rule 85(4)

Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources

The names of the Honourable Senators Tkachuk, Lynch-Staunton and Morin substituted for those of the Honourable Senators Cochrane, Buchanan and Baker (*February 4*).

Standing Senate Committee on Foreign Affairs

The name of the Honourable Senator Stratton substituted for that of the Honourable Senator Bolduc (*February 4*).

Standing Joint Committee for the Scrutiny of Regulations

The name of the Honourable Senator Jaffer substituted for that of the Honourable Senator Phalen (*February 5*).

Modifications de la composition des comités conformément au paragraphe 85(4) du Règlement

Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles

Les noms des honorables sénateurs Tkachuk, Lynch-Staunton et Morin substitués à ceux des honorables sénateurs Cochrane, Buchanan et Baker (*4 février*).

Comité sénatorial permanent des affaires étrangères

Le nom de l'honorable sénateur Stratton substitué à celui de l'honorable sénateur Bolduc (*4 février*).

Comité mixte permanent d'examen de la réglementation

Le nom de l'honorable sénateur Jaffer substitué à celui de l'honorable sénateur Phalen (*5 février*).



If undelivered, return COVER ONLY to:
Public Works and Government Services Canada —
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:
Travaux publics et Services gouvernementaux —
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5